



Le 31 mars 2017,

à l'attention des candidats

Madame, Monsieur,

CAP MARIAGE est une fédération d'associations loi 1901, laïques, apolitiques, non confessionnelles et à but non lucratif. Lancé en 1998 à Bordeaux, ce service citoyen est maintenant présent dans une quarantaine de municipalités, conformément au décret du 23 décembre 2002 (n°2002-1556) demandant aux communes d'informer les futurs mariés sur leurs droits et leurs devoirs.

Cet **accompagnement au mariage civil** s'appuie sur la compétence et l'expérience de nombreux animateurs bénévoles. Il répond à une vraie demande des couples d'approfondir et de solenniser cet engagement.

## Prévenir, plutôt que guérir

CAP MARIAGE propose, aux personnes ayant décidé de se marier, une réflexion et un accompagnement sur les engagements citoyens que prennent les futurs époux entre eux et vis-à-vis de la société.

Notre objectif est de contribuer à **prévenir les ruptures familiales douloureuses**.

En effet, la séparation représente toujours une épreuve pour les ex-conjoints, leurs enfants, leur famille et a des répercussions sur la société ; provoquant souvent un appauvrissement économique, avec des coûts fixes qui représentent une part plus importante des revenus, en matière de logement, transport, garde d'enfants, etc...

Pour les enfants, cette situation nouvelle peut se traduire par des troubles psychologiques d'adaptation et des difficultés scolaires.

Les séparations ont donc des incidences sur l'action des pouvoirs publics qui vont au-delà des conséquences personnelles et familiales, notamment sur le plan budgétaire.

Concrètement, nous proposons aux couples de participer en mairie, avec les services de l'Etat Civil et les élus, à des réunions d'explicitation de la cérémonie, des cinq articles du Code Civil qui définissent les engagements du mariage et des contrats de mariage (en lien avec les chambres de notaires). Ainsi nous aidons les futurs mariés à personnaliser et solenniser leur cérémonie qui sera un temps fort de leur vie citoyenne et resserrera les liens entre les mariés et leurs élus.

## Quels sont vos engagements pour prévenir les ruptures familiales ?

A ce jour nous n'avons pas entendu de candidat se prononcer sur ce sujet.

Pour nous, animateurs de CAP MARIAGE, le couple durable contribue à renforcer les familles, fondements de la société, indépendamment de toute option politique, philosophique ou religieuse.

- **Partagez-vous cette conviction ?**
- **Quelle sera votre politique familiale en matière de prévention des ruptures ?**
- **Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour solidifier les cellules familiales dans leur diversité et les aider à acquérir une plus grande stabilité ?**

Persuadés de votre intérêt sur le sujet, Madame, Monsieur, nous attendons vivement votre position.

Serge Gillotin

*Président*

Claire Holsteyn

*Vice-Présidente*